Zeitschrift: Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für

Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire

ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires

Herausgeber: Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte

Band: 81 (1939)

Heft: 10

Rubrik: Verschiedenes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Kochsalz in der Geschichte und Kultur der Menschheit. Von Dr. med. vet. Raphael Koller, Schlachthof Wels. (Sonderdruck aus dem Manuskript Salz, Rauch und Fleisch.) Nicht im Buchhandel.

Diese 19 Seiten lange, mit einer Tafel ausgestattete Schrift, auf der das Rupfen, Aufschneiden und Einsalzen der Gänse bei den alten Ägyptern veranschaulicht ist, stellt eine lesenswerte historische Studie dar. Es ist daraus zu ersehen, welche große Rolle das Kochsalz von jeher in der Ernährung bei Mensch und Tier gespielt hat. Ferner wird darin die Frage des Kochsalzentzuges und der Kochsalzzufuhr erörtert, Maßnahmen, die in der Hand des Arztes wertvolle Heilanordnungen bedeuten können.

Verschiedenes.

Office international des épizooties à Paris.

XIIIème Session du 30 mai au 3 juin 1939.

En première séance, le Président, M. le Professeur Berger, chef du Service vétérinaire en Hollande, a donné sa démission. L'on nomme à sa place le Professeur Flückiger, directeur de l'Office vétérinaire fédéral à Berne, qui fonctionnait auparavant comme expert financier de l'Office international des épizooties.

L'ordre du jour est le suivant:

A. Rapports.

- I. Rapport du Directeur de l'Office sur la situation sanitaire en 1938.
- II. Rapport administratif du Directeur de l'Office.
- III. Continuation de l'étude de l'épizootie aphteuse:
 - a) Rapport général du Directeur de l'Office;
 - b) Communications de MM. les Délégués relatives à l'épidémiologie, à l'étiologie, aux méthodes de prophylaxie et de traitement, aux mesures et à la législation sanitaires, aux pertes éprouvées et aux résultats obtenus dans la lutte contre la maladie.
- IV. Rôle des oiseaux dans la propagation de la fièvre aphteuse. Rapporteur: M. Eccles.
- V. Etude d'une législation concernant la vente des remèdes préconisés contre les maladies animales. Rapporteur: M. Flückiger.
- VI. Influence des conditions géologiques sur l'implantation et l'extension de l'anémie infectieuse des équidés. Rapporteur: M. Dobberstein.
- VII. La stérilité d'origine microbienne chez les bovins. Prophylaxie et traitement. Rapporteur: M. Lourens, Rotterdam.

27

B. Documents.

- I. Coryza gangréneux. M. Magnusson.
- II. Avortement épizootique et rôle du taureau dans sa propagation.
 M. Thomsen.
- III. Tuberculine et tuberculination. M. Plum.
- IV. Conditions prédisposantes au développement des maladies infectieuses et parasitaires. M. Cottier.
- V. La mouche de Columbatz et son rôle pathogène. MM. Toupaïtch et Braïla.
- VI. La transmission de la peste porcine. M. Vechiu.
- VII. Sur une maladie nouvelle des chevaux, en Roumanie, due à un ultra-virus. M. Vechiu.

Les délégués ont pris les résolutions suivantes au sujet des diverses questions portées à l'ordre du jour:

Première résolution concernant la fièvre aphteuse.

L'Office International des Epizooties reconnaît que les conditions de la prophylaxie de la fièvre aphteuse sont profondément modifiées par l'utilisation de la vaccination active contre cette maladie et que l'on peut envisager désormais la protection d'un pays contre la maladie et même l'extinction d'une épizootie déjà répandue.

- I. Lors de l'apparition du ou des premiers foyers dans un pays indemne, il est indiqué de procéder à l'abatage total des malades et des contaminés dans les étables infectées. Si l'on ne peut espérer éteindre le foyer par cette méthode, on pratiquera simultanément la vaccination dans une zone périphérique d'étendue variable suivant la densité de la population animale, les conditions d'entretien des animaux, la topographie de la région, etc...
- II. Lors de l'apparition de la fièvre aphteuse dans un milieu où l'on ne peut espérer enrayer la contagion (pâturages), on devra recourir d'emblée à une vaccination massive, portant en premier lieu, sur les animaux les plus exposés et progressivement étendue aux autres animaux.
- III. La pratique de la vaccination n'implique nullement l'abandon des mesures et des organisations sanitaires actuelles.

L'extinction de la maladie dans les premiers foyers ou dans les zones envahies n'est possible que si l'autorité vétérinaire centrale est informée sans délai de l'apparition de la maladie.

Cette information implique la compréhension et la collaboration des propriétaires, obtenues, non seulement par la coercition, mais aussi par une campagne préalable de persuasion, réalisée par tous les modes de la publicité.

Les services vétérinaires doivent être à même d'intervenir immédiatement après la déclaration par l'intervention d'un personnel préparé à cette mission, relevant directement de l'autorité centrale et possédant les pouvoirs nécessaires à l'application intégrale des mesures prévues.

- IV. Les vaccins ne doivent être utilisés que lorsque leur innocuité et leur efficacité sont reconnues et garanties par l'Etat. A l'heure actuelle, et d'après la vaste expérience pratique réalisée, les vaccins fabriqués suivant les techniques des laboratoires de l'Île de Riems répondent à ces exigences essentielles.
- V. Il est indispensable qu'une entente internationale soit réalisée dans le but d'assurer pratiquement la préparation et l'utilisation du vaccin.

Deuxième résolution concernant le commerce des médicaments.

La résolution adoptée dans la précédente session de l'Office est complétée par le texte suivant (Cf. page 402 des "Schweizer Archiv" 1938):

Les remèdes de toute nature préconisés contre les diverses maladies infectieuses et parasitaires des animaux ne pourront être mis en vente ou vendus que si la preuve expérimentale de leur efficacité est apportée par le fabricant, en des conditions et sous un contrôle précisés par une administration d'Etat.

En ce qui concerne les remèdes chimiques, la composition exacte devra être mentionnée à la fois sur les étiquettes et sur tous les textes publicitaires accompagnant ou non le produit.

Les infractions devront être sanctionnées par des pénalités sévères.

L'ordre du jour suivant a été prévu pour la session de 1940:

A. Rapports.

- I. Rapport du Directeur de l'Office sur la situation sanitaire en 1939.
- II. Rapport administratif du Directeur de l'Office.
- III. Etat actuel de la prophylaxie de la fièvre aphteuse. Rapporteur: M. Waldmann.
- IV. Continuation de l'étude de l'épizootie aphteuse: Communications de MM. les délégués relatives à l'épidémiologie, et à l'étiologie, aux méthodes de prophylaxie et de traitement, aux mesures et à la législation sanitaires, aux pertes éprouvées et aux résultats obtenus dans la lutte contre la maladie.
- V. Les directives nouvelles de la police sanitaire en Allemagne. Rapporteur: M. Müssemeier.
- VI. Les directives nouvelles de la police sanitaire en Grande-Bretagne. Rapporteur: M. Cabot.
- VII. Les Encéphalo-Myélites. Rapporteur: M. le Professeur Hofmann de Berne. Un deuxième rapporteur habitant les Etats-Unis sera encore désigné.

B. Documents.

- I. Aspects nouveaux de la prophylaxie et du traitement de l'anémie infectieuse des équidés: auteur qui sera encore désigné.
- II. Standardisation des méthodes d'agglutination dans le diagnostic de l'avortement épizootique des bovidés: M. Willems.
- III. Standardisation des méthodes de préparations de la tuberculine: M. Boquet.
- IV. Avortement épizootique et rôle du taureau dans sa propagation: M. Thomsen.
- V. Tuberculine et tuberculination: M. Plum.
- VI. Vaccination contre la peste porcine par un virus de passage: M. Vechiu.
- VII. Coryza gangréneux: M. Magnusson.

Tous les rapports présentés sont publiés in extenso comme d'habitude dans le Bulletin de l'Office international des épizooties. Celui-ci est transmis gratuitement à tous les vétérinaires cantonaux ainsi qu'aux Facultés de médecine-vétérinaire des Universités de Zurich et de Berne, au Service vétérinaire du Département militaire fédéral et à la Commission de l'avortement de la Société des vétérinaires suisses. Les collègues qui s'intéresseraient à l'un des sujets traités peuvent s'adresser à l'une de ces instances pour obtenir la communication désirée.

Flückiger.

Veterinärpolizeiliche Mitteilungen. Stand der Tierseuchen in der Schweiz.

August 1939.

Tierseuchen	Total der verseucht u. verdächtigen Geh		dem Vormonat abgenommen
Maul- und Klauenseuch	е 130	-	181
Milzbrand	6		7
Rauschbrand	25		2
Wut	<u></u>	· —	
Rotz			· · · ·
Rotlauf	846		182
Schweineseuche und -pe	est 119	er et e <u></u>	64
Räude	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		4
Agalaktie	27	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	13
Geflügelcholera			4
Bösartige Faulbrut	7	6	·
Sauerbrut	9	7.	
Milbenkrankheit		· ·	.7

September 1939.

Tierseuchen	Total der verseuchten u. verdächtigen Gehöfte	Gegenüber den zugenommen	n Vormonat abgenommen
Maul- und Klauenseuch	ne 134	4	
Milzbrand	9	3	
Rauschbrand	26	1	
Wut	Y		-
Rotz			_
Rotlauf	755		91
Schweineseuche und -pe	est 107		12
Räude			-
Agalaktie	15		12
Geflügelcholera	1	1	-
Bösartige Faulbrut	.4		3
Sauerbrut	8		1
Milbenkrankheit	. · · · ·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· -

Schweizerische Landesausstellung Zürich 1939.

Einer Mitteilung des Fachgruppenkomitees Rindviehzucht entnehmen wir folgendes: Die auf den 15. bis 25. September angesetzte Rindviehausstellung während der Landesausstellung 1939 ist auf unbestimmte Zeit verschoben worden, um sie, sobald es die Zeitverhältnisse gestatten, im Rahmen einer schweizerischen Tierausstellung, deren Ort später festgesetzt wird, durchzuführen. Die Gründe für die Nichtabhaltung der allgemeinen Zuchtviehausstellung waren im wesentlichen die nämlichen wie an der Landesausstellung vom Jahr 1914. Die Kriegsmobilmachung hatte so tiefgreifende Hemmnisse für die Durchführung zur Folge, daß die verantwortlichen Stellen mit großem Bedauern, aber in vollem Verantwortungsbewußtsein gegenüber der schweizerischen Landwirtschaft und Rindviehzucht die Nichtabhaltung der Ausstellung beschlossen haben, obwohl die organisatorischen Vorarbeiten schon in allen Einzelheiten getroffen waren. Ein kleiner Entgelt für die schweizerische Rindviehzucht mag die erfolgreiche Durchführung der Rinderleistungsschau im August sein, die in sehr schöner Weise den zahlreichen Besuchern der Vorführungen die vielseitige Leistungsfähigkeit der schweizerischen Rinderrassen vor Augen führte und auch in der ausländischen Fachpresse mit anerkennenden Worten vermerkt worden ist. E. W.